

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE SAINTE FOY SAINT SULPICE

SEANCE DU 21 MARS 2025

Del2025-03-17

Date de la convocation : 06 mars 2025

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 13

Nombre de membres excusés : 2

Nombre de membres absents : 0

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-et-un mars, à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal de la commune de Sainte Foy Saint Sulpice, dûment convoqués, se sont réunis, en session ordinaire, salle du conseil municipal en Mairie, sous la présidence de Monsieur Mickaël MIOMANDRE, Maire.

PRESENTS : Messieurs MIOMANDRE M. - PONVIANNE G. - JURINE T.- COUTURIER A. – DE OLIVEIRA F. - DUINAT J. – REBOUX A.– RICO S. – VERCHERAND P. - VIAL F. - Mmes TRICAUD M. - ARTHAUD V.

ABSENTS EXCUSES : Monsieur PALLUAT DE BESSET Didier (a donné procuration à M. REBOUX André) – Madame MOREL Paulette (a donné procuration à M. PONVIANNE Gilles)

ABSENT :

SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur PONVIANNE Gilles

OBJET : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2025 :

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le budget prévisionnel 2025 de la Commune, comme suit :

Dépenses et recettes de fonctionnement : 470 116.52 €

- Dépenses de fonctionnement par chapitres :

FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	DEPENSES BP 2025
011 / CHARGES A CARACTERES GENERAL	159 525.50 €
012 / CHARGES DE PERSONNEL	153 000.00 €
014/ ATTENUATIONS DE PRODUITS	28 185.27 €
023 / VIREMENT A SECTION D INVESTISSEMENT	50 733.77 €
65 / AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	31 350.00 €
66 /CHARGES FINANCIERES	4 500.00 €
67/ CHARGES SPECIFIQUES (EXCEPTIONNELLES)	1 500.00 €
68/ DOTATIONS AUX PROVISIONS	500.00 €
042/OPERATIONS D ORDRES ENTRE SECTIONS	40 821.98 €
TOTAL	470 116.52 €

ccusé de réception - Ministère de l'Intérieur

42-214202210-20250321-DEL2025-03-17-DE

ccusé certifié exécutoire

réception par le préfet : 24/03/2025

- Recettes de fonctionnement par chapitres

<i>FONCTIONNEMENT - CHAPITRES</i>	<i>RECETTES BP 2025</i>
002 / EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	83 594.54 €
013 / ATTENUATIONS DE CHARGES	500.00 €
042/ OPERATIONS D ORDRES ENTRE SECTIONS	40 821.98 €
70 / PRODUITS DES SERVICES	29 200.00 €
73 / IMPOTS ET TAXES	0.00 €
731 / FISCALITE LOCALE	236 000.00 €
74 / DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	60 000.00 €
75 / AUTRES PRODUITS DE GESTIONSCOURANTE	20 000.00 €
76 / PRODUITS FINANCIERS	0.00 €
77 / PRODUITS EXCEPTIONNELS	0.00 €
TOTAL	470 116.52 €

Dépenses et recettes d'investissement : 431 362.72 €

- Dépenses d'investissement par chapitres :

<i>INVESTISSEMENT - CHAPITRES</i>	<i>DEPENSES BP 2025</i>
001 / SOLDE D'EXECUTION D'INV. REPORTE	0.00 €
040/ OPERATIONS D ORDRE ENTRE SECTIONS	40 821.98 €
041/ OPERATIONS PATRIMONIALES	0.00 €
10/ DOTATIONS FONDS DIVERS RESERVES	0.00 €
13/ SUBVENTIONS D INVESTISSEMENT	0.00 €
16/ REMBOURSEMENTS D EMPRUNTS	21 200.77 €
20/ IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	0.00 €
204/ SUBVENTIONS D EQUIPEMENTS	25 839.97 €
21/ IMMOBILISATIONS CORPORELLES	343 500.00 €
TOTAL	431 362.72 €

- Recettes d'investissement par chapitres :

<i>INVESTISSEMENT - CHAPITRES</i>	<i>RECETTES BP 2025</i>
001 / SOLDE D'EXECUTION D'INV. REPORTE	17 567.97 €
021/ VIREMENT DE LA SECTION DE FONCT	50 733.77 €
040/ OPERATIONS D ORDRE ENTRE SECTIONS	40 821.98 €
041/OPERATIONS PATRIMONIALES	0.00 €
10/ DOTATIONS FONDS DIVERS	125 000.00 €
13/ SUBVENTIONS D INVESTISSEMENT	181 239.00 €
16/ EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	16 000.00 €
TOTAL	431 362.72 €

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, et délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité, le budget prévisionnel 2025 de la Commune, tel que présenté.

Monsieur la Maire et Madame la Trésorière Principale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de la poursuite et de l'exécution de la présente délibération.

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité des présents cette délibération.

Fait à Sainte Foy Saint Sulpice, le 21 mars 2025

Le Maire
Mickaël MIOMANDRE




Le secrétaire de séance,
Gilles PONVIANNE

